

# Conforter le nouveau statut, faire respecter nos droits !

VOTEZ



SNUipp  
FSU



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Une avancée historique !

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale. C'est l'aboutissement d'une longue bataille, assurant ainsi la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'ÉN ont un rôle important à jouer, auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluri-professionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales.

Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir sont essentiels **pour lutter contre les déterminismes..**

### Dans le 1<sup>er</sup> degré : enfin, un statut !

La création du statut de psychologue clarifie la position institutionnelle des psychologues dans les écoles et permet de pérenniser la fonction en assurant le renouvellement de la profession. Les missions des psychologues, dans et hors du RASED, sont maintenues.

#### Le SNUipp-FSU a obtenu que :

- - les missions ne soient pas réduites à l'évaluation psychologique ni aux interventions en situation d'urgence mais regroupent l'ensemble des missions qui étaient celles des psychologues jusque-là : participation aux projets d'école...
- - la prévention et l'accompagnement psychologique soient maintenus et renforcés ;
- - l'intervention du psychologue au sein du RASED se poursuive, permettant ainsi la mise en place concertée d'aides spécialisées dans l'école ;
- - les avantages en termes de carrière, rémunérations, indemnités et conditions de travail soient conservés ; que l'intégration des psychologues en poste se fasse selon un choix d'option, sans concours ni exigence de diplômes supplémentaires.

### Dans le second degré, des missions confortées et une carrière revalorisée.

#### Le SNES-FSU a obtenu que :

- - **psychologie et orientation soient officiellement liées.** Les spécificités de l'intervention tant au sein des CIO et de l'École que vis-à-vis des partenaires extérieurs sont reconnues. C'est un levier important pour mieux combattre les tentatives de réduction de l'orientation à la gestion des flux et les projets de régionalisation des CIO.
- - les Psy-ÉN EDO obtiennent enfin, avec la création du corps unique, les mêmes avantages de carrière que les autres personnels du second degré : nouvelle carrière plus rapide, hors classe pour tous, création de la classe exceptionnelle.
- - la spécificité des fonctions de DCIO soit préservée. Le SNES-FSU continue de revendiquer une véritable prise en compte de leur charge de travail notamment par la revalorisation de leur indemnité de charge administrative.

VOTEZ



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !

**Votez et faites voter pour les listes SNES et SNUipp, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession et regroupant des Psy-ÉN des deux spécialités. Nos candidates et candidats sont des psychologues qui travaillent sur le terrain et partagent vos conditions d'exercice au quotidien.**

Soucieux de développer la psychologie pour l'éducation et l'orientation, ils-elles défendront vos droits et vous accompagneront dans toutes les opérations touchant votre carrière et vos conditions de travail.

**Pour une revalorisation de tous les aspects de notre métier, nous revendiquons :**

- ◆ un plan de recrutements et des créations de postes pour tendre, dans une première étape, vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves,
- ◆ des conditions de travail et des modalités d'évaluation conformes à nos missions de psychologue et aux règles déontologiques de la profession,
- ◆ un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des Psy-ÉN EDA,
- ◆ le maintien du réseau des CIO, lieu ressource indispensable pour le travail en équipe,
- ◆ des plans de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues,
- ◆ un fond national et académique pour pallier les inégalités d'équipement des psychologues selon les territoires.

**Dans l'académie de Toulouse**

**Spécialité EDO**

**Des créations de postes !!!** Depuis plus de 20 ans aucune création de postes dans notre académie, alors que d'après les statistiques du rectorat, le nombre d'élèves a augmenté de 11,2 % en 16 ans. Si le nombre de postes suivait l'évolution du nombre d'élèves nous aurions eu 18 créations de postes sur cette période ! Pour remplir pleinement nos missions auprès des élèves et de leurs familles, auprès des équipes éducatives.

**Un réseau de CIO renforcé sur tout le territoire académique.** Si contrairement à d'autres académies, notre réseau de CIO a été préservé, ce n'est pas le cas des antennes de CIO : il n'en reste que 2, contre une dizaine il y a 15 ans. Face aux difficultés de fonctionnement dans le 82 et le 31, la décision rectorale a été de redéployer les postes des autres départements. Visiblement, certains pensent à un 3ème redéploiement. Tous les CIO de l'académie connaissant des difficultés pour remplir pleinement leurs missions, nous nous opposerons à ce 3ème redéploiement et à toute volonté de fermer des CIO.

Un renforcement du réseau implique aussi de donner aux CIO les moyens de fonctionner : une dotation informatique suffisante et des locaux adaptés pour recevoir ce public en toute confidentialité.

**Une formation continue de qualité, correspondant à nos besoins.** Le récent « feuilletton » de la formation au WISC-V montre bien le peu de cas fait de notre formation continue.

**Un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des Psy-ÉN EDA, et la NBI pour tous les DCIO** comme c'est déjà le cas dans plusieurs académies.

**Spécialité EDA**

**Des créations de postes**

Face à l'évolution démographique de notre académie, face aux déséquilibres en termes de couverture entre les départements, un plan de recrutement et des créations de postes sont urgents, pour arriver vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves. Dans l'académie de Toulouse nous en sommes très loin !

Les redécoupages des circonscriptions dans le 31, et les mutualisations de ces dernières années, n'ont réglé en rien cette situation de déficit de postes, et de surcroît, continuent à alourdir la charge de travail des psychologues.

**Depuis 2008, la suppression des postes de RASED a impacté de multiples façons le travail des psychologues dans et hors le RASED.** C'est un RASED pour 1000 élèves dans un premier temps qui serait nécessaire, avec une garantie d'égalité entre les différents territoires de l'académie.

**VOTEZ**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**NOS MÉTIERS ENFIN RECONNUS !**